

COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS (YONNE)
ARRETE COMMUNAUTAIRE
N°26_AT_0736
VILLE D'AUXERRE

Portant réglementation de la circulation

RUE DE PARIS

M. le Président de la Communauté de l'auxerrois,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des collectivités territoriales ;

Vu la Loi n°83-8 du 07 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état ;

Vu la loi du 27 janvier 2014, de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5210-1 et suivants, L. 5214-16 et L. 5214-16 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté n°2026-DRJH-003 de la Communauté de l'Auxerrois du 12 mai 2026, portant délégation de signature à Monsieur Laurent BORYCKI en tant que Directeur du Patrimoine et de l'Aménagement de l'Espace Public, ou en cas d'absence à Monsieur Gilles TILHET, Directeur délégué de l'Aménagement de l'Espace Public ;

Vu l'avis favorable du Maire Mathieu DEBAIN en date du 25/06/2026 ;

Vu la demande en date du 23/06/2026 émise par l'entreprise Fauconnet demeurant 51, rue des Mignottes 89000 Auxerre représentée par Madame Solenn PORTE aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation ;

Considérant que des travaux de sécurisation d'un bâtiment suite à une mise en péril au 116 rue de Paris rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 01/07/2026 au 30/07/2026 RUE DE PARIS ;

Sur proposition de M. le Directeur du Patrimoine et de l'Aménagement de l'Espace Public ;

ARRÊTE

Article 1 :

À compter du 01/07/2026 et jusqu'au 30/07/2026, 116 RUE DE PARIS, un rétrécissement de chaussée, compte tenu d'un empiètement sur une partie de la chaussée, entraîne une modification des conditions de circulation et de stationnement. La circulation est perturbée et les emplacements de stationnement situés au droit du 111/113 rue de Paris sont neutralisés pour créer un couloir temporaire de circulation.

- L'entreprise est autorisée à retirer les potelets anti-stationnement au 111/113 rue de Paris et à les remettre à l'identique à la fin du chantier.
- L'entreprise est autorisée à stationner deux véhicules à proximité du chantier.
- Le présent arrêté devra être apposé sur les tableaux de bord des véhicules.

Article 2 :

L'entreprise susvisée est chargée de la mise en place ainsi que de l'entretien et de la dépose de l'ensemble de la signalisation réglementaire et du balisage garantissant la sécurité de l'ensemble des circulations sur toute la zone concernée, à savoir :

- Des panneaux "Travaux" et "30 km/h" seront à mettre en place 100 m en amont des travaux.
- Des panneaux "Chaussée rétrécie" seront à mettre en place 50 m en amont des travaux.

COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS (YONNE)
ARRETE COMMUNAUTAIRE
N°26 AT 0736
VILLE D'AUXERRE

- Une signalisation posée au sol de type panneaux AK5 et KM9 à 100 m en amont et aval du chantier.

Article 3 :

Les dispositions prises aux articles précédents prendront effet dès la mise en place de la signalisation et cesseront dès la dépose de celle-ci.

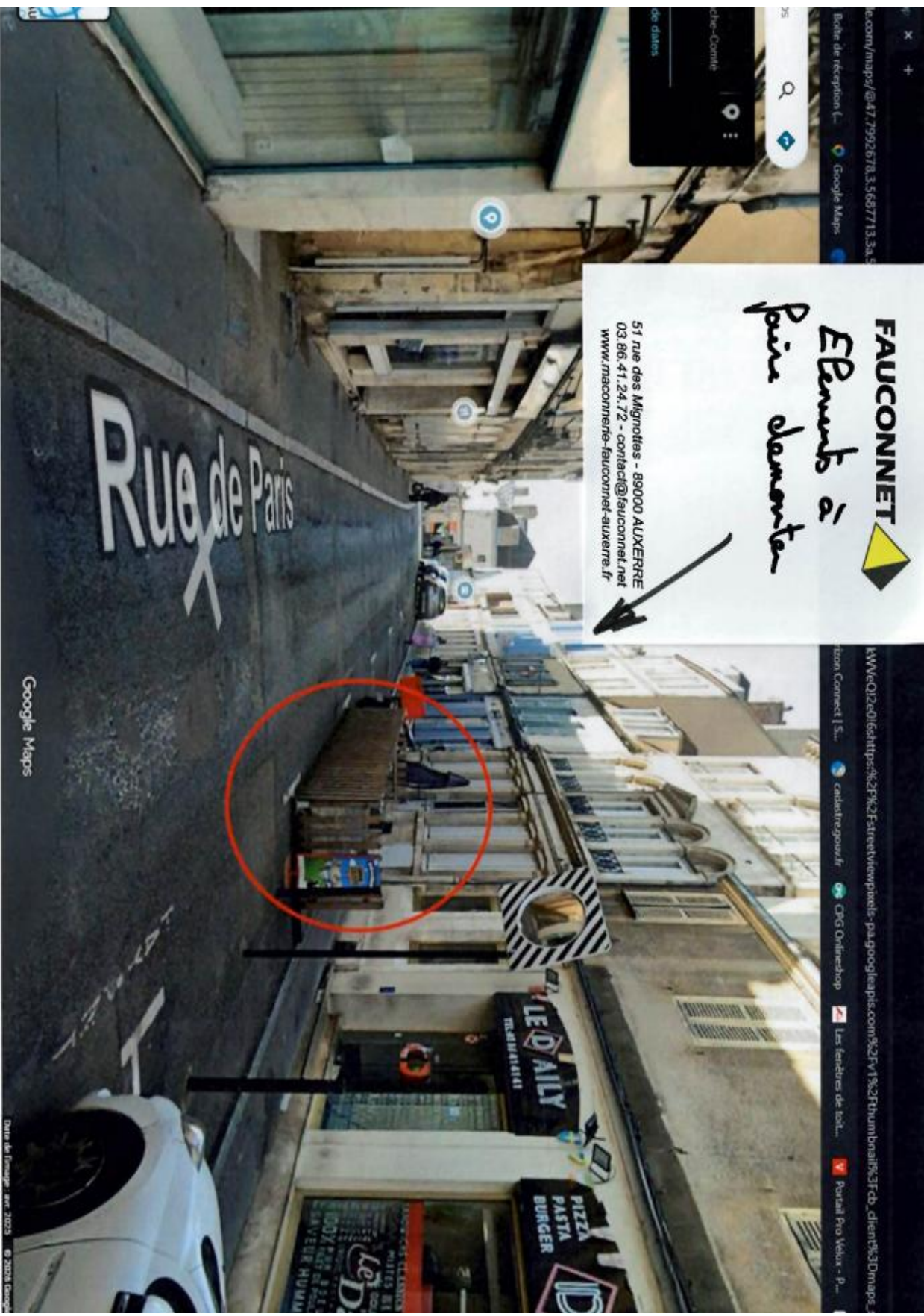
Article 4 :

Le directeur départemental de la sécurité publique ainsi que tous agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera remise à : Fauconnet, Administration Générale, Communauté de l'Auxerrois, Mairie de Auxerre, services de Police ou de Gendarmerie.

Fait à Auxerre,
Pour le Président,
Responsable du service Aménagement de
l'Espace Public



Gilles TILHET //



51 rue des Mignottes - 89000 AUXERRE
03 86 41 24 72 - contact@faucornet.net
www.maconnerie-faucornet-auxerre.fr

FAUCONNET
Elements à la demande

https://www.google.com/maps/@47.7992678,3.5687713,3a,5...
Boulevard de la République (L...
Google Maps
de dates
che-Comité
25
Connect | S...
calabre.gov.fr
CNG Onlinehop
Les fenêtres de bois...
Portail Pro Véhic - P...



